L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 28 MARS 1888. 61me Année

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 28 MARS 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

TICKET DÉMOCRATIQUE.

Candidats du Parti démocrate désignés à l'unanimité par la Convention d'Etat.

Gouverneur.
FRANCIS T. NICHOLLS,
d'Orléans.

Lieutenant-Gouverneur
JAMES JEFFRIES,
de Rapides.

Secrétaire d'Etat,
E. F. MASON,
de Concordia.

Trésorier,
W. H. PIPES,
d'East Feliciana.

Avocat Général,
WALTER H. ROGERS,
d'Orléans.

Auditeur,
O. H. STEELE,
d'Union.

Surintendant de l'Instruction Publique,
JOSEPH A. BREAUX,
d'Iberia.

PROGRAMME

Nous représentants de la Démocratie de l'Etat de la Louisiane, réunis en Convention, faisons la déclaration suivante :

1. Nous proclamons notre adhésion, depuis longtemps acquise, aux principes du parti dont les vues larges et sages l'ont établi son fondateur, Thomas Jefferson, persuadés que de leur application dépend le maintien de nos libres institutions et du gouvernement populaire.

2. Nous donnons notre pleine approbation à l'administration de Grover Cleveland, et nous croyons qu'il est de l'intérêt du pays de réélire le président actuel de l'Union. Nous approuvons aussi l'administration du gouverneur Samuel Douglas McEnery, qui, un fidèle serviteur public, a rendu d'empêchés services à l'Etat. Nous admirons que l'administration des affaires publiques en Louisiane, depuis les sures dernières années, a mis un terme à l'anarchie qui régnait dans l'Etat, qu'elle y a rétabli la prospérité, rouvert les sources de la fortune générale et jeté le chemin à la haute position que la Louisiane occupe en ce moment parmi les Etats. Nous prenons l'engagement de consacrer tous nos efforts pour assurer la continuation de cet état de choses.

3. Nous nous engageons à obtenir une administration économique des affaires publiques, à maintenir le crédit de l'Etat en calculant les dépenses d'après le revenu, sans le dépasser, à travailler à la liquidation de la dette de l'Etat et au prompt paiement de l'intérêt de cette dette, comme l'exige la loi.

4. Le système adopté pour les levées de l'Etat est une nécessité pour la protection de l'exploitation et de la vie de nos concitoyens.

5. Nous nous engageons à le développer, à le maintenir et à le perfectionner, dans la mesure que nous le permettent les finances de l'Etat, parce que nous la considérons comme essentiel au bonheur et à la prospérité du peuple.

Nous prenons l'engagement, au nom du parti démocrate de faire tous nos efforts pour placer l'école libre de la Louisiane sur une base solide et nous sollicitons de la Législature une allocation suffisante à prendre dans le revenu annuel de l'Etat, pour l'éducation de la jeunesse.

6. Un des premiers devoir de l'Etat est de protéger et de développer ses grandes richesses agricoles par une législation bienfaisante et surtout de encourager et de soutenir le Collège d'Agriculture et les stations destinées aux expériences.

7. Nous nommes opposés à toute concession de terrains de travaux que pourraient faire les divisions du pénitencier de l'Etat aux convicts libres.

8. Nous appelons parmi nous pour exploiter les richesses de la Louisiane, les immigrants de toutes les parties du monde, en leur donnant l'assurance qu'ils seront les bienvenus et qu'ils pourront y trouver un heureux foyer.

VENTES DE CE JOUR.

Par B. Thomas, au local No 27 rue Bienville entre Chartres et Decatur, manufacture d'eau de seltz, machines, chevaux, wagons, etc.

L'exploitation des usines de fer de la Louisiane.

Nous lisions, dernièrement, avec une surprise mêlée de tristesse, l'article suivant, dans le *Globe-Démocrat*, de St-Louis :

"Un industriel qui a de grands intérêts dans les usines métallurgiques de Pittsburgh et d'ailleurs, est venu, il y a quelques jours à St-Louis, pour remplir une mission qui semble étrange, au premier abord. Il était chargé de conclure, ici, des arrangements pour le transport du minerai de fer de fer, à partir de l'embouchure de la Rivière Rouge, par le Mississippi, jusqu'à la ville de Pittsburg.

"Les populations ignorant jusqu'à présent, qu'il y eût du minerai de fer dans la région de la Rivière Rouge. Il paraît cependant, qu'à 150 milles au-dessus de l'embouchure de cette rivière, en Louisiane, on trouve un minerai d'une qualité rare—celui dont on se sert dans la fabrication de l'acier Bessemer. Il est facile de l'extraire et de le charger sur les bateaux à vapeur, au prix de 75 cents la tonne. Le transport, jusqu'à l'embouchure, n'offre aucune difficulté.

"L'industriel en question s'est abouché avec le capt. Thierwegen, du "Chouteau." Le capitaine lui a déclaré qu'il fallait construire, à l'embouchure de la rivière, un ascenseur d'où le minerai serait facilement transbordé sur des barges qui remonteraient le fleuve et l'Ohio, jusqu'à Pittsburgh. On adoptera, probablement, ce plan."

L'étonnement que nous a fait éprouver cet article, se trouvait assurément, par ce que nous ignorions l'existence des minerais. Depuis l'Exposition, l'Abeille, aussi bien que la Presse de langue anglaise d'outre-Canal, on a souvent entretenu ses lecteurs ; elle a indiqué les richesses minières du Nord-Ouest de l'Etat et démontré les avantages de la création de grands établissements métallurgiques dans cette région.

Ce qui a fini de surprendre, c'est que personne, parmi nous, n'en soit arrêté à cette découverte et n'ait songé à en profiter ; c'est qu'on s'en occupe, ailleurs, beaucoup plus que chez nous, c'est que nous ne puissions, ou, plutôt, que nous ne voulions pas exploiter les précieuses ressources que nous avons sous le sol—puisque nous n'avons qu'à nous baisser pour les saisir—et qu'il faille des hommes du Nord, de la Pennsylvanie, pour en apprécier la valeur, pour en tirer parti ; ce qui, surtout, attriste, c'est que ces richesses, qui sont à nous, nous n'en profitons pas, et que bénéficieront, c'est que ce sera, pour nous, les enlever, à l'état brut, pour les utiliser, ailleurs, à nous ne savons pas quelles de centaines de milles des plaines du leur, extraction, les travailler et les transformer. C'est, peut-être, le seul fait de ce genre que l'on puisse citer dans l'histoire de l'industrie métallurgique.

La même mésaventure nous est déjà arrivée à propos du coton, que nous savions très bien produire, mais que nous laissions à d'autres le soin de faire—opérations de filage, de tisser, de teindre—opérations qui rapportent trois fois plus que la culture, mais exigent la moitié de temps et de soins. Mais, aux débuts de l'industrie cotonnière, au Sud, à l'entrée du travail, au pénétrant le droit des fabriques, on prétendait qu'il n'en coûtait pas l'existence possible. Quand Perrier a été, rencontré, il était trop tard ; le pli était pris, depuis longtemps, les expéditions des textiles brut avaient lieu avec une grande régularité, au Nord, comme à l'Angleterre, de pas les filatures de coutre industrielles, et nous avons pris, d'un milieu, l'habitude de les acheter.

Ce qui a lieu en ce moment, au Nord, en ce qui concerne le fer, nous le voyons, nous, dans le Sud, à l'égard du coton. Nous ne nous sommes pas encore, mais, nous, nous nous sommes arrêtés à cette découverte et n'ait songé à en profiter ; c'est qu'on s'en occupe, ailleurs, beaucoup plus que chez nous, c'est que nous ne puissions, ou, plutôt, que nous ne voulions pas exploiter les précieuses ressources que nous avons sous le sol—puisque nous n'avons qu'à nous baisser pour les saisir—et qu'il faille des hommes du Nord, de la Pennsylvanie, pour en apprécier la valeur, pour en tirer parti ; ce qui, surtout, attriste, c'est que ces richesses, qui sont à nous, nous n'en profitons pas, et que bénéficieront, c'est que ce sera, pour nous, les enlever, à l'état brut, pour les utiliser, ailleurs, à nous ne savons pas quelles de centaines de milles des plaines du leur, extraction, les travailler et les transformer. C'est, peut-être, le seul fait de ce genre que l'on puisse citer dans l'histoire de l'industrie métallurgique.

La même mésaventure nous est déjà arrivée à propos du coton, que nous savions très bien produire, mais que nous laissions à d'autres le soin de faire—opérations de filage, de tisser, de teindre—opérations qui rapportent trois fois plus que la culture, mais exigent la moitié de temps et de soins. Mais, aux débuts de l'industrie cotonnière, au Sud, à l'entrée du travail, au pénétrant le droit des fabriques, on prétendait qu'il n'en coûtait pas l'existence possible. Quand Perrier a été